

Métropole de Grenoble

# GHM : le groupe Avec serait « au bord de la cessation de paiements » pour ses opposants

Salariés, syndicats, collectifs d'usagers ou union de quartier : les alertes sur la situation financière du groupe Avec, repreneur du Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble en 2020, se multiplient depuis des mois. Selon leurs informations, Avec cumulerait plus de 177 millions d'euros de dettes.

Albane POMMEREAU – Aujourd'hui à 19:55 | mis à jour aujourd'hui à 19:56



Les opposants, qui dénoncent une « complaisance de l'État et de tout son appareil à l'égard de Bernard Bensaid et du groupe Avec », demandent au gouvernement le démantèlement du groupe ainsi que le remboursement immédiat des prêts au GHM et le transfert de la gestion de la structure grenobloise à un administrateur provisoire. Photo Le DL /Albane POMMEREAU

**D**epuis l'arrivée du groupe de Bernard Bensaid à Grenoble en octobre 2020, les syndicats, collectifs d'usagers, l'union de quartier Berriat et d'autres, n'ont de cesse d'alerter sur la gestion d'Avec. Un document interne au groupe Avec, transmis puis publié sur le site L'Éclaireur, n'a fait que renforcer leurs inquiétudes sur la santé financière de la structure. Ce prévisionnel de trésorerie, daté du 27 janvier 2023, détaille dans une trentaine de pages la situation comptable des entités du groupe et les prévisions à court terme.

« Le montant global de l'endettement du groupe est chiffré à 177 millions d'euros, dont près de 40 millions de prêts garantis par l'État. Mais cela ne prend pas en compte les dettes aux fournisseurs ou celles à l'égard des copropriétaires d'hôtels ou de résidences de vacances, estimées à 12 millions d'euros. À l'évidence, le groupe Avec est au bord de la cessation de paiements », détaille Hervé Derrienic, membre du collectif d'usagers Touche pas à ma mut.



---

Dans l'interview qu'il avait accordée au *Dauphiné Libéré* en novembre dernier, questionné sur la santé financière du groupe Avec, Bernard Bensaïd avait indiqué que « le groupe Avec est riche d'à peu près 300 millions d'euros de valeurs immobilières en face desquelles il y a 150 millions d'euros de dettes ». Un passif qui s'est donc accentué ces derniers mois.

## **13 millions d'euros de dettes pour l'UMG-GMH**

Les dix entités principales du groupe Avec, qui rassemblent 8 840 des 11 846 salariés (l'Amapa, association d'aide à domicile qui compte 4 629 salariés, les cliniques de Bonneveine à Marseille, 320 salariés ou de Saint-Jean-l'Hermitage à Melun, 260 salariés...) et dont fait partie l'Union pour la clinique mutualiste du Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble et ses 1 472 salariés, représentent ainsi 93 millions d'euros de dettes, dont 13 millions pour le seul GHM. Mais la structure grenobloise, qui a octroyé 6,5 millions d'euros de prêts en 2022 à la mutuelle du groupe, Doctocare, n'a pas, selon ce prévisionnel « de tension de trésorerie à très court terme ».

Le remboursement de ces prêts devait, selon Bernard Bensaïd, s'étaler entre mai et octobre 2023. Ce sont ces mouvements financiers suspects entre l'UMG-GHM et Doctocare, puis de Doctocare à Avec, qui ont mené, le 11 janvier dernier, à la mise en examen du PDG du groupe Avec Bernard Bensaïd pour prise illégale d'intérêts et détournements de fonds et à son interdiction de gérer le GHM.

Le document détaille les options envisagées par Avec pour regagner de la trésorerie : étaler le remboursement des prêts garantis par l'État sur huit ans et non quatre, étaler ou écraser les dettes en plaçant des

---

établissements en redressement judiciaire, vendre des actifs, contracter des prêts. Le groupe indique aussi vouloir céder l'établissement de Plombières-les-Bains dans les six mois et envisager de vendre l'ensemble des hôtels. Mais aussi vouloir déposer des demandes de subventions aux conseils départementaux pour ces activités d'aide à domicile ou aux Agences régionales de santé pour les activités de son pôle santé.

## **« Il faut arrêter de se cacher derrière son petit doigt »**

« On peut comprendre que le gouvernement ne veuille pas la fin d'un groupe qui emploie 12 000 personnes en France. Mais s'il choisit de l'aider, il doit y avoir des contreparties. La responsabilité de l'État et du gouvernement est forte, il faut arrêter de se cacher derrière son petit doigt », lance Bruno de Lescure, président de l'union de quartier Berriat. Les opposants, qui dénoncent une « complaisance de l'État et de tout son appareil à l'égard de Bernard Bensaid et du groupe Avec » demandent au gouvernement « le démantèlement du groupe pour mettre fin au véritable système de “pyramide de Ponzi” à l'échelle nationale mis en place par le PDG d'Avec » ainsi que le remboursement immédiat des prêts au GHM et le transfert de la gestion de la structure grenobloise à un administrateur provisoire. Dernier point sur lequel un référé a été déposé en justice début avril. La réponse est attendue mi-mai.

---

### **► D'autres plaintes à venir ?**

En janvier dernier, Bernard Bensaid, dirigeant de la société Avec et président du conseil d'administration de l'UMG-GHM était mis en examen pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics et placé sous contrôle judiciaire, qui lui interdit toujours de gérer et diriger l'UMG-GHM. Par ailleurs, il devait s'acquitter d'une caution d'un million d'euros d'ici le 15 avril. La somme de

---

500 000 € a bien été versée et, comme l'a expliqué le procureur de la République adjoint François Touret de Coucy à L'Éclaireur, « au motif qu'a été saisie la somme totale de 755 419,02 € sur son patrimoine, l'obligation de verser la troisième échéance du cautionnement à hauteur de 500 000 € est supprimée ».

Si l'enquête se poursuit après la plainte contre X déposée par FO et la CGT du GHM en juin 2022, les représentants des cliniques de Bonneveine (Marseille) et Malartic (Ollioules) devraient à leur tour déposer plainte dans les prochains jours pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics.